

**AVIS PUBLIC**  
**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

PRENEZ AVIS que le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure ci-après décrite lors de sa séance ordinaire du 21 décembre 2020 à 19 h qui se tiendra à huis clos par visioconférence.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre en regard de cette demande en transmettant ses commentaires par écrit à la Ville, au plus tard le 21 décembre 2020 à 19 h à l'adresse électronique suivante: [greffier@opark.ca](mailto:greffier@opark.ca) ou par téléphone, en composant le 450-536-0303.

- **DM-2020-00052 – 227, rue du Prince-Albert**

La demande aurait pour effet de rendre réputée conforme une marge de recul arrière de 4,77 m alors que la grille des spécifications en vigueur pour la zone H-39 exige une marge de recul minimale de 7,5 m.

Le tout en référence au certificat de localisation, réalisé par **Sylvain Huet**, arpenteur-géomètre, en date du **8 juillet 2008**, sous le numéro **14 201** de ses minutes.

Le présent avis est donné conformément aux exigences de l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

**DONNÉ À OTTERBURN PARK, LE 3 décembre 2020.**

M<sup>e</sup> Julie Waite, Greffière